

leur gré à la pollution de l'eau au Canada, le gouvernement songe-t-il à demander au Conseil national de recherches d'entreprendre d'urgence un programme de recherches, afin de mettre au point un détergent dénué de phosphate et qui ne polluerait pas?

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, cette question, en dépit de son importance, devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*. Si elle est urgente, elle pourrait être débattue au moment de l'ajournement.

Mme MacInnis: Dix heures.

LES SPORTS

LA CONVOCATION DE HOCKEY CANADA PAR UN COMITÉ

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à adresser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Par suite du retrait du Canada du tournoi international de hockey sur glace et des répercussions qu'il peut avoir sur l'avenir de notre sport national, le ministre usera-t-il de ses bons offices pour que Hockey Canada compareisse bientôt devant le comité permanent approprié de la Chambre?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'étudierai cette suggestion avec plaisir.

M. Rose: Puis-je poser au ministre une question supplémentaire et connexe? Compte-t-il très bientôt faire une déclaration à la Chambre, à l'appel des motions, pour formuler la politique officielle du Canada en matière de sports, tout en reprenant plus en détail la déclaration qu'il a faite à ce sujet à l'extérieur de la Chambre le 27 février?

L'hon. M. Munro: Non monsieur l'Orateur, je n'avais pas songé à faire une déclaration à la Chambre.

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PRODUIT DE L'AMÉNAGEMENT DES PÂTURAGES DANS LES RÉSERVES

M. J. M. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, je vais poser ma question au premier ministre. Les pâturages dont il est question, dans le nouveau programme pour les réserves indiennes, seront-ils réservés exclusivement aux troupeaux des Indiens? Sinon, les Indiens vont-ils recevoir tout l'argent provenant de l'aménagement desdits pâturages?

M. l'Orateur: La question du député devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Horner: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si je demande cela, c'est que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a fait aujourd'hui une déclaration à la presse, qui aurait dû être faite à la Chambre. Il devrait être là pour s'expliquer et nous répondre. Voilà pourquoi je pose la question aujourd'hui.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA PERTE D'UNE GROSSE COMMANDE POUR LA «DAVIE SHIPBUILDING»

[Français]

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Développement rural.

Le président de la *Davie Shipbuilding* a déclaré que la construction de 24 navires grecs à Lauzon n'aurait pas lieu à cause de la lenteur administrative des autorités d'Ottawa. Le ministre peut-il dire s'il est d'accord sur le contenu de cette déclaration relative à la lenteur administrative?

M. l'Orateur: L'honorable député reconnaît, j'en suis certain, que la question, telle que posée, n'est pas recevable.

L'honorable ministre de l'Expansion économique régionale semble vouloir invoquer le Règlement.

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je dirai tout simplement qu'il n'y a pas de ministre du Développement rural au sein du cabinet fédéral.

LES COALITIONS

L'EXAMEN DE L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION AU DÉTAIL DANS LES PRAIRIES

[Traduction]

M. P. M. Mahoney (Calgary-Sud): La question que j'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations n'est pas nouvelle, mais elle a acquis un regain d'urgence à la suite de l'annonce, la semaine dernière, par la compagnie Dominion Stores Limited qu'elle se retirait des marchés de Calgary et d'Edmonton conformément, d'après son communiqué «à nos projets d'ensemble à long terme d'expansion et de croissance.» Comme ce retrait implique l'expansion de son concurrent, la Canada Safeway Limited qui a déjà pénétré d'une manière impressionnante sur le marché dans ces villes, le ministre peut-il...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait poser sa question. Il entame une discussion or il ne devrait pas faire un discours mais poser sa question.